UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Impact de la dévaluation de la monnaie burundaise sur l'économie et les finances publiques du Burundi, pp. 31-84,

**NICAYENZI Zénon**

**1989-07**

UB, Cahiers du CURDES

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/627

NICAYENZI Zénon, Impact de la dévaluation de la monnaie burundaise sur l'économie et les finances publiques du Burundi, pp. 31-84, Cahiers du CURDES n° 7, Juin 1989.

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

# IMPACT DE LA DEVALUATION DE LA MONNAIE BURUNDAISE SUR L'ECONOMIE ET LES FINANCES PUBLIQUES DU BURUNDI

par Zénon NICAYENZI

## INTRODUCTION

Nous allons étudier un des phénomènes majeurs de notre époque: la dévaluation de la monnaie. Cette opération monétaire intéresse tout le monde: l'Etat, l'entreprise, l'agriculteur et le salarié.

Le Burundi, indépendant depuis le premier juillet 1962 et à l'instar de beaucoup d'autres pays, a déjà procédé à plusieurs opérations de dévaluation de sa monnaie. Nous nous intéresserons à celle intervenue le 22 novembre 1983. Elle diffère de celles qui l'ont précédée et suivie. Elle est unique en son genre.

Nous la situerons dans son contexte national et international car il s'agit d'une opération qui met en regard le franc burundais et les autres monnaies.

Pour apprécier la portée de l'opération, nous expliquerons les mécanismes qui régissent les échanges et les règlements extérieurs du Burundi. Le Burundi exporte principalement des produits agricoles bruts et importe des biens de production, d'équipement et de consommation. Comment réagissent son économie et ses finances lorsqu'on dévalue le franc burundais?

Dans la situation concrète du Burundi, la dévaluation du franc burundais peut-elle influencer favorablement l'économie et les finances publiques? La théorie classique de la monnaie, en l'occurrence, peut-elle s'appliquer, sans nuances, au cas spécifique du Burundi? Ne sommes-nous pas sommés de créer et d'inventer une théorie, une approche et un outil d'analyse mieux adaptés au cas burundais?

Au cours de cette réflexion, nous essayerons de répondre à ces interrogations, à notre avis, essentielles. Sans prétendre épuiser le sujet, nous aurons, espérons-le, contribué à éclaircir un sujet qui soulève quelque émotion. Les gens ne déclarent-ils pas "Ifaranga ryacu ryarataye agaciro" (notre monnaie a perdu de sa valeur).

## 10 Diagnostic de l'économie et des finances publiques entre 1976 et 1983

Examinons l'état de santé de l'économie et des finances publiques durant les périodes 1976-79 et 1980-83. Nous nous intéresserons aux agrégats suivants:

- opérations globales du trésor;
- balance des payements ou des réglements;
- réserves internationales nettes;
- dette publique;
- produit national brut (PNB)
- exportations et importations;
- termes de l'échange;
- prix.

### 1.1. Opérations globales du trésor

Durant la période 1976-79, les finances publiques montrent une bonne santé due au sérieux et à l'efficacité en matière de gestion et d'organisation des finances publiques: le déficit global cumulé est de 1 806.2 millions FBu. Il passe à 8 455.2 durant la période suivante, soit un accroissement de 368 %.

Opérations globales du trésor en MF périodes 1976/79 et 1980/83

Tableau n° 1: Besoin net de financement.

| 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | Total |
|---|---|---|---|---|
| -69.7 | -319.6 | -538.5 | -878.4 | -1806.2 |
| 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | Total |
| -2081.7 | -2291.4 | -1736.3 | -2445.8 | -8455.2 |

Source : Rapport annuel 1980 de la Banque de la République du Burundi, p. 127 et Rapport annuel 1983 de la Banque de la République du Burundi, p. 67 et nos calculs.

Il y a une cassure nette entre les deux périodes.

1.2. Balance des payements

Durant la période 1976/79, le déficit cumulé de la balance des biens et des services atteint 6 489.4 millions de FBu contre 25 280.6 durant la période suivante, tandis que le solde cumulé de la balance des payements est positif entre 1976 et 1979 ( +2 614.4 MF) et négatif durant la période 1980/83 (-5 913.7 MF).

Tableau n° 2 : Balance des payements en MF périodes 1976/79 et 1980/83

| | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Balance des Biens et services | - 596.7 | + 1 900.6 | -3 991.9 | -3 825.7 | -6 489.4 |
| Balance des payements | +1 652.6 | + 3 547.1 | -1 678.8 | - 906.5 | +2 614.4 |
| | **1980** | **1981** | **1982** | **1983** | **Total** |
| Balance des Biens et services | -5 590.2 | + 8 203.3 | -7 081.2 | -4 405.9 | -25 280.6 |
| Balance des payements | + 28 | - 3 470.6 | -2 877.2 | + 403.1 | -5 916.7 |

Source: Rapport annuel 1980 de la BRB p. 181, Rapport annuel 1983 de la BRB et nos calculs.

1.3. Réserves internationales nettes

A partir de 1980, le Gouvernement dépense sans compter, investit mal à propos et emprunte sans discernement. Le stock cumulé est de 23 723.6 MF durant la période 1976/79 et seulement 15 792.9 MF durant la période 1980/83.

**Tableau n° 3: Réserves internationales nettes en MF périodes 1976/79 et 1980/83**

| 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | Total |
|---|---|---|---|---|
| 3 250.3 | 7 744.6 | 6 234.6 | 5 924.2 | 23 723.6 |
| 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | Total |
| 7 456.0 | 4 590.6 | 1 270.6 | 2 475.5 | 15 792.9 |

Source: Rapport annuel 1980 de la BRB, p. 236. Rapport annuel 1983 de la BRB, p. 160 et nos calculs.

1.4. Dette publique

Entre 1976 et 1979, le Burundi a emprunté 10 411.9 MF et dépensé 2 681.8 MF au titre du service de la dette publique contre respectivement 28 765.4 et 5 263 MF durant la période 1980/83. Le pays s'endette au rythme de 2 600 MF par an en moyenne durant la première période contre 7 000 MF durant la seconde. Il accélère son endettement au moment où l'efficacité diminue en matière de gestion de la chose publique. C'est pourquoi la balance des Biens et des Services tend à se détériorer nettement d'une période à l'autre.

**Tableau n° 4: Dette publique en MF périodes 1976/79 et 1980/83**

| 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | Total |
|---|---|---|---|---|
| 4 254.5 | 6 319.8 | 8 835.9 | 14 466.4 | 10 211.9 |
| 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | Total |
| 19 226.9 | 23 673.9 | 29 437.3 | 47 992.6 | 28 765.4 |

Source : Rapport annuel 1980 de la BRB, p. 129, rapport annuel 1983 de la BRB, pp. 69/70 et nos cacluls.

En grande partie, c'est grâce à l'endettement que le Burundi équilibre sa balance des payements. Situation combien précaire!

1.5. Produit Nationa Brut (PNB)

Entre 1970 et 1975, le PNB augmentait de 75% soit 12.5% en moyenne par an. Entre 1975 et 1980, le PNB augmentait en moyenne de 21.9% par an. Depuis lors le rythme se mit à ralentir: 2.3% en 1981, 3% en 1982 et 8% en 1983. Le Burundi s'enrichissait beaucoup plus vite quand il était faiblement endetté et la monnaie surévaluée et beaucoup moins vite lorsqu'il était lourdement endetté et la monnaie dévaluée. Dans ces conditions, il sera difficile de faire face au service de la dette publique.

Tableau n° 5 PNB du Burundi (millions US dollars)

| | 1975 | 1975 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 235.3 | 412.3 | 954 | 972.8 | 999.6 | 1082.3 |
| Progression en moyenne % | - | +75 | +131.3 | +2 | +3 | +8 |

Source: Le Courrier, Bimensuel ACP-CEE n° 97, mai-juin 1986, p. 90 et nos calculs.

Pendant la période 1975-1980, le pays a multiplié son PNB par 2,31: une véritable performance. Pourtant la monnaie était réévaluée ou même surévaluée.

## 1.6. Exportation et Importation

Les échanges extérieurs du Burundi revêtent une grande importance du point de vue économique et budgétaire.

En effet, la majeure partie des intrants et des équipements requis par les entreprises et les projets de développement sont importés. Les entreprises commerciales distribuent presque exclusivement les marchandises importées et celles de services (banques, assurances, transport et transit) vendent leurs prestations principalement aux importateurs et aux exportateurs.

Le café anime et irrigue tout le système économique et budgétaire. En effet, le café exporté intervient dans le volume des devises mises à la disposition des importateurs à concurrence de 86 à 95%. En plus, ce produit commande tout le circuit budgétaire de l'Etat, en amont et en aval. A l'exportation, l'Etat perçoit la taxe de sortie sur le café. A l'importation, l'Etat perçoit les diverses taxes générées par les activités d'importation (Droit fiscal, taxe d'entrée, taxe statistique, taxe de transaction). Les impôts directs seraient nuls en l'absence de la devise provenant de l'exportation de café. Celle-ci permet aux entreprises agricoles, industrielles et commerciales d'acquérir les biens et les services nécessaires.

En outre, les capacités de consommation de biens et de services se mesurent à la quantité de recettes perçues par la population lorsqu'elle vend son café parche, sa feuille de thé et son coton.

Donc les impôts et taxes augmentent selon le niveau du prix FOB Dar-Es-Salaam et du prix payé au producteur de café. Quand le café va, tout va. Mais les prix FOB Dar-Es-Salaam échappent à la volonté du producteur et de l'exportateur alors que toutes les activités économiques en dépendent, directement ou indirectement.

Tableau n° 6 : Exportation en MF

| Année | Valeur café | Valeur totale | % |
|---|---|---|---|
| 1976 | 4 834.8 | 5 419.8 | 89.21 |
| 1977 | 7 584.7 | 8 010.8 | 94.68 |
| 1978 | 5 359.9 | 6 242.5 | 85.68 |
| 1979 | 8 612.3 | 9 360.6 | 92.00 |
| 1980 | 5 234.4 | 5 883.9 | 88.96 |
| 1981 | 5 944.4 | 6 744.3 | 88.14 |
| 1982 | 7 061.4 | 7 900.6 | 89.38 |
| 1983 | 6 542.1 | 7 493.7 | 87.30 |

Source : Rapport annuel 1980 de la BRB, pp. 99-100. Rapport annuel 1983 de la BRB, p. 40. Rapport annuel 1985 et nos calculs.

A quels critères obéissent la production et l'exportation de café? Est-ce que le meilleur prix payé au producteur correspond à la plus grande quantité produite? Est-ce que le meilleur prix FOB appelle le volume le plus important de café exporté?

Tableau n° 7 : Production de café vert par campagne en T arabica

| Campagne | Tonnes | Prix au producteur FBu/kg |
|---|---|---|
| 1976-77 | - | 65 (O.M. 550/54 du 3 mai 1976) |
| 1977-78 | 15 174 | |
| 1978-79 | 21 146 | 112 (O.M. 550/92 du 26 mai 1978) |
| 1979-80 | 25 928 | 116 (O.M. 550/132 du 4 juin 1979) |
| 1980-81 | 17 200 | 118 (O.M. 550/127 du 30 mai 1980) |
| 1981-82 | 42 009 | |
| 1982-83 | 18 495 | |
| 1983-84 | 34 528 | 120 (O.M. 550/100 du 16 mai 1984) |
| 1984-85 | 25 272 | |
| 1985-86 | 31 295 | 125 (O.M. 550/156 du 7 juin 1986) |
| 1986-87 | 30.292 | |

Source : Rapport annuel 1986 de la BRB, p. 7

Durant les campagnes 1976-77 et 1977-78 le prix au producteur était de 65 FBu/kg. Il passa à 112 durant la campagne 1978-79, soit une augmentation de 72.31 %.

Durant la période décennale 1976-86, le producteur a encaissé la meilleure récompense pendant la campagne 1985-86 (125 FBu/kg). Mais le meilleur résultat du paysan se situe pendant les campagnes 1981-82 et 1983-84: respectivement 42 000 et 34 528 tonnes. Pas de concordance entre l'effort du paysan et le niveau de la recette encaissée. La motivation du paysan n'est pas seulement matérielle.

Tableau n° 8 : Exportation de café vert par année calendrier. Poids net en Tonne

| Année | Arabica | Prix moyen FOB DAR (FBu) |
|---|---|---|
| 1977 | 15 072 | |
| 1978 | 20 741 | |
| 1979 | 25 339 | |
| 1980 | 16 792 | |
| 1981 | 26 053 | 219.30 |
| 1982 | 28 837 | 231.82 |
| 1983 | 22 857 | 263.42 |
| 1984 | 27 842 | 355.67 |
| 1985 | 32 532 | 332.99 |
| 1986 | 35 121 | 464.92 |

Source : rapport annuel 1985 de la BRB, p. 39 et rapport annuel 1986 de la BRB, p. 34

En observant ce tableau, nous relevons que:

- la logique économique et commerciale est mise en défaut. En effet l'année où le prix est le meilleur n'est pas toujours l'année où l'on exporte le plus. Exception faite de l'année 1986. La production et les exportations de café n'obéissent pas (ou pas seulement) à l'incitation de prix.

Les importations, quant à elles, semblent insensibles à l'incitation de prix. Au lieu de se contracter lorsque les prix augmentent, elles continuent leur mouvement de hausse, quelles que soient les conditions.

Tableau 9 : Importations en Tonne et à prix courants (variation en %)

| 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 143 995 | 161 314 | 163 908 | 200 942 | 191 824 | 225 213 | 216 785 | 251 384 |
| +56.2% | +6.3% | +2.8% | +30.1% | -2.1% | +24.2% | -8.9% | +1.9% |

Source : Rapport annuel 1983 de la BRB, p. 44. Rapport annuel 1985, p. 36 et rapport annuel 1986, p. 32

L'inélasticité des importations traduit le fait que les importations ne peuvent pas être remplacées par la production domestique. Donc il n'y a pas de concurrence entre les produits et services locaux d'une part et les biens et les services importés d'autre part.

La dévaluation renchérit les importations sans dissuader l'importateur et le consommateur, dans le cas du Burundi. Dans le cas d'un pays développé, la dévaluation est dissuasive à l'égard du consommateur des biens et services importés. Alors le produit et le service domestiques peuvent remplacer le bien et le service importés. La dévaluation encourage et stimule la production locale. Un des bienfaits de l'opération, dans le cas d'un pays développé.

## 1.7. Les termes de l'échange

Les termes de l'échange s'améliorent lorsque le prix du café FOB Dar-Es-Salaam s'améliore. Ils se dégradent lorsque les prix du café FOB Dar-Es-Salaam se dégradent.

Tableau n° 10 : Valeur unitaire café en FBu FOB Dar-es-Salaam et termes de l'échange

| | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Valeur unitaire café FBU | 317.36 | 282.79 | 206.96 | 231.34 | 249.68 |
| Termes échange | 96.2 | 80.8 | 53.4 | 55.0 | 63.4 |

Source : Rapport annuel 1983 de la BRB, p. 46-47.

Les courbes des termes de l'échange et du prix FOB du café sont parallèles. L'importance du café apparaît clairement.

## 1.8. Prix

Selon le Rapport Annuel 1980 de la Banque Centrale du Burundi, les prix à la consommation des fonctionnaires à Bujumbura sont passés de l'indice 100 au premier avril 1965 à 358.4 fin 1979. Selon le Rapport Annuel 1983 de la Banque Centrale du Burundi, les prix à la consommation des ménages à Bujumbura ont augmenté de 12.5% en 1980, 12% en 1981, 5.7% en 1982 et 8.3% en 1983. Les salaires, quant à eux, avaient augmenté de 30% le 30 avril 1976 et de 10% le premier juillet 1980, au total 40%.

De 1980 à 1983, les prix à la consommation des ménages à Bujumbura ont augmenté au total de 38.5%. Mais les salaires ont augmenté seulement de 10%, soit 27.5% de différence.

Comme la spéculation échappe au pouvoir public, le niveau réel des prix a dû dépasser largement les données de la Banque Centrale.

Les prix à l'importation avaient subi une hausse importante: +33.5% en 1979, +23,1% en 1980, +3,0 en 1981, + 5,4% en 1982, -6,5% en 1983.

Bien que les prix à la consommation aient amorcé un mouvement de décélération à partir de 1980, le coût de la vie reste fort élevé au Burundi.

Pour conclure, nous avancerons trois observations:

1° Le premier Congrès du Parti Uprona tenu fin décembre 1979 semble avoir donné le signal de la dépense sans retenue.

2° Tous les indicateurs virent au rouge à partir de ce fameux Congrès.

3° La conception et l'exercice du pouvoir à partir de ce Congrès semblent avoir été à la base de la détérioration de la situation financière du pays. La politique commande l'économique et le financier et partant l'état de santé de la monnaie.

## 2. Le contexte économique et financier prévalant à la veille de la dévaluation du 22 novembre 1983

Après beaucoup d'hésitation, le Gouvernement du Burundi se résolut à dévaluer le franc burundais le 22 novembre 1983. Le Rapport Annuel 1983 de la Banque de la République du Burundi nous en donne le décor:

"La situation monétaire, caractérisée par une expansion sensible des liquidités, a été essentiellement influencée en 1983 par l'accroissement prononcé du financement du Trésor par la Banque Centrale en raison de la persistance et de l'aggravation du déséquilibre des finances publiques.

En effet, la trésorerie de l'Etat a été soumise à de fortes tensions consécutives à la diminution des ressources propres liée à la faiblesse

conjoncturelle de l'activité économique alors que les dépenses publiques ordinaires se maintenaient à un niveau élevé". (source: idem, p. 74)

Les ressources propres de l'Etat ne suffisaient plus pour couvrir les dépenses. Solution: l'Etat recourut à l'émission monétaire. Conséquence: il se produisit une expansion sensible des liquidités (source: idem, p. 74).

"Par ailleurs, le redressement des réserves de change grâce surtout à une politique plus sélective en matière d'importation a également été, bien que de manière limitée, une source de création de liquidités nouvelles" (source: idem, p. 74).

Selon notre diagnostic, les causes du déséquilibre budgétaire ne sont pas d'ordre économique ou monétaire. Elles tiennent à la manière d'exercer le pouvoir de l'Etat, donc de gérer la recette et la dépense, les hommes et les choses.

Globalement on peut affirmer que la situation économique et financière était bonne durant la période 1976-79 mais elle devint mauvaise durant la période 1980-83.

Et la conjoncture économique dont parle le Rapport ci-dessus n'est pas catastrophique puisque nous relevons deux des meilleures campagnes-café que le pays n'ait jamais enregistrées: la récolte café en parche a été de 54.258 tonnes et 45.759 tonnes respectivement en 1981-82 et 1983-84. Les prix FOB Dar-es-Salaam n'étaient pas intéressants. Là, on peut dire que la conjoncture était défavorable. On peut ajouter aussi que l'Etat a renoncé à la taxe café de 1980 à 1983 en raison précisément de la faiblesse du prix FOB offert pour le café.

La production du café est moins fonction de l'intéressement matériel consenti au producteur que des facteurs cycliques, climatiques et d'encadrement. Et pour cause. Le café et le thé sont des plantes pérennes dont la production obéit davantage à des facteurs naturels et

d'encadrement qu'au niveau du prix. Dans tous les cas, nous aurons pris note du fait que les meilleures productions de café parche se situent avant la dévaluation du 22 novembre 1983.

3, La dévaluation monétaire du 22 novembre 1983

* En date du 22 novembre 1983, le Gouvernement du Burundi a promulgué le Décret n° 100/210 du 22 novembre 1983 qui dispose: "le franc burundais est défini par un taux central de 0.008150 DTS du Fonds Monétaire International pour un franc burundais". (art. 1).

* Cette décision comporte trois volets:

  Premier volet: le franc burundais est détaché du dollar US auquel il était rattaché depuis 1976 par une parité fixe de 90 francs burundais pour un dollar.

  Deuxième volet: le franc burundais est rattaché au DTS du FMI par une parité fixe de 122.70 FBu pour un DTS.

  Troisième volet: le franc burundais est dévalué de 30%.

* Dans ce cas précis, que signifie dévaluer la monnaie burundaise de 30%?

* A dater du 23 novembre 1983 à 0 heure, le résident burundais paiera 30% en plus pour acquérir la même quantité de monnaie étrangère ou la même quantité de marchandise importée de valeur équivalente. Le non-résident, lui, dépensera désormais 30% en moins pour acquérir la même quantité de monnaie burundaise ou la même quantité de marchandise exportée de valeur équivalente. Effet immédiat: augmentation automatique de 30% de tous les biens et services importés; diminution automatique de 30% des biens et services exportés du Burundi. Là, devrait résider l'intérêt de l'opération de dévaluation.

* En outre, l'opération de dévaluation du 22 novembre 1983 ne ressemble pas à celles qui l'ont précédée ni à celle qui l'a suivie le 9 juillet 1986. En effet, cette opération de dévaluation du 22 novembre 1983 ne résulte pas -comme les autres dévaluations- d'un constat de la détérioration du taux de change du franc burundais par rapport aux autres monnaies. Elle ne découle pas d'un acte officiel reconnaissant et avalisant un fait accompli. Elle constitue un choix entre une monnaie burundaise réévaluée ou même suréévaluée et une monnaie burundaise dévaluée par rapport aux autres monnaies.

* Effectivement, entre 1976 et 1983, le dollar portait le franc burundais comme le cheval son cavalier. Si le dollar se réévaluait vis-à-vis des autres monnaies comme ce fut le cas, le franc burundais se réévaluait d'autant.

* L'alignement du franc burundais sur le dollar par une parité fixe comportait un double avantage.

  Premier avantage: le Burundi importait des biens et services dont la valeur en termes de monnaie nationale était sous-évaluée.

  Deuxième avantage: les biens et les services importés dont la valeur était libellée en dollars coûtaient un prix sous-évalué et fixe en termes de francs burundais.

* Cependant, le pays percevait une moindre valeur en francs burundais au titre de ses exportations. Rappelons-le, le Burundi exporte 90 à 95% et importe 44 à 43% en dollars. Ce n'est pas nécessairement un désavantage de sous-évaluer ses recettes d'exportations en termes de monnaie nationale dans le mesure où les importations étaient aussi sous-évaluées toujours en termes de monnaie nationale.

Tout compte fait, le Gouvernement décida autrement: il opta pour la dévaluation de la monnaie de 30%. Pourquoi ce choix? La Banque Centrale nous en donne les explications.

Première explication:

"Depuis 1976, la monnaie était rattachée au dollar américain par une parité fixe de 90 FBu pour un dollar US. Cette parité n'avait subi aucune modification depuis, alors que le contexte économique et financier mondial avait profondément changé et que l'économie burundaise était confrontée à de fortes pressions réitérées sur la balance des payements et sur les finances publiques". (Source: Rapport Annuel 1983 de la BRB, p. 75).

Donc on dévalue la monnaie burundaise pour adapter l'économie nationale au contexte mondial et pour diminuer les pressions qui s'exercent sur la balance des payements et les finances publiques.

Deuxième explication: la Balance des payements s'est détériorée en raison:

- de la chute des termes de l'échange due essentiellement à trois facteurs:

  * l'effondrement des prix du café;
  * l'augmentation rapide des prix du pétrole;
  * l'adoption de politiques budgétaires et financières expansionnistes (source: Rapport Annuel 1983 de la BRB, p. 75).

Troisième explication: le Gouvernement avait pris, auparavant, une série de mesures qui se sont avérées insuffisantes pour redresser la situation.

Les pouvoirs publics, en effet, avaient eu recours au financement monétaire, aux emprunts extérieurs à des conditions de plus en plus dures et à la limitation des importations des biens jugés non essentiels. Sans succès (source: idem, p. 76).

La dévaluation de la monnaie vise un double objectif:

- redresser la balance des payements;
- rétablir l'équilibre des finances publiques.

Est-ce que le taux de change de la monnaie est en cause? Comment peut-on redresser par la dévaluation la balance des payements détériorée en raison de l'effondrement des prix du café, de l'augmentation des prix du pétrole et de l'adoption de politiques budgétaires et financières expansionnistes? Est-ce que la dévaluation de la monnaie burundaise peut contribuer à améliorer les prix FOB du café et à diminuer les prix du pétrole? Est-il du pouvoir du Burundi d'améliorer les prix du café et de diminuer les prix du pétrole? Par simple dévaluation?

Nous le comprenons, les autorités de la Banque Centrale ne peuvent pas nous donner la vraie raison des déficits budgétaires observés depuis 1980. Nous la découvrons dans le Discours-Programme du Président de la République du Burundi du 3 octobre 1987: "Les ressources de l'Etat ont été mal gérées et servaient le plus souvent à financer des projets peu viables et inadaptés ou alors détournées à des fins mal connues, simplement pour satisfaire les intérêts de quelques individus" (source: République du Burundi, Comité Militaire pour le Salut National, Discours-Programme du Président du Comité Militaire pour le Salut National et Président de la République du Burundi, Son Excellence le Major Pierre Buyoya, p. 16).

Si la gestion des finances publiques est laxiste, le taux de change de la monnaie peut-il se retrouver en cause? Est-ce que la dévaluation influe sur la gestion de l'économie et du budget de l'Etat? Est-ce que la population ne va pas payer les pôts qu'elle n'a pas cassés? Ne va-t-elle pas souffrir pour rien?

Tableau 11 : Importation à prix courants - variation en %

| | 1983 | 1984 |
|---|---|---|
| Marchandises | - 11.4 | +31.1 |
| Services non facteurs | + 65.4 | + 6.8 |
| Total | + 2.1 | +24.2 |

Source : Rapport annuel 1985 de la B.R.B., p. 36

Du jour au lendemain, les prix courants à l'importation ont fait un saut de 2.1 à 24.2% respectivement en 1983 et 1984.

La population et les salariés vont donc payer les erreurs de gestion des responsables politiques.

Au lieu de transformer l'appareil de l'Etat en instrument de développement, on n'en fait un instrument de répression. Au lieu de dépenser à bon escient, on crée des projets-bidons et on organise la corruption. C'est, en définitive, la discipline budgétaire et l'efficacité de la gestion, de l'organisation et du management des affaires de l'Etat, qui sont en cause. Le taux de change de la monnaie n'y est pour rien.

## 4. MECANISMES DES ECHANGES ET DES REGLEMENTS EXTERIEURS DU BURUNDI.

### 4.1. Exportations

Le pays exporte principalement le café vert dont:

- le prix est déterminé en fonction du cours du café à la Bourse de New-York;

- ce prix est exprimé en dollar USA fob Dar-Es-Salaam.

Il est à prendre ou à laisser. Il n'est pas négociable entre parties. Il dépend uniquement de la loi aveugle de l'offre et de la demande. Si la quantité de café disponible sur le marché international augmente, le prix diminue. Il augmente dans le cas contraire.

De plus, dans le cadre de l'Organisation Internationale du Café (OIC), le café est un produit généralement soumis au système de quota. On ne peut donc pas exporter la quantité que l'on veut ni quand on veut.

Comment procède-t-on aux règlements du café exporté par le Burundi?

La Burundi Coffee Company (B.C.C.) vend le café du Burundi Fob Dar-es-Salaam, envoie la facture en dollar USA à son client allemand. Celui-ci achète la quantité requise en dollar USA et règle la facture de la B.C.C. L'acheteur du café du Burundi ne demande pas le franc burundais mais le dollar-USA.

Cette façon de procéder aux règlements internationaux comporte des conséquences incalculables sur le plan monétaire.

En effet, il importe peu pour l'importateur allemand du café du Burundi que le franc burundais soit dévalué ou non. Ce qui l'intéresse, c'est uniquement le taux de change du mark allemand par rapport au dollar USA - monnaie de règlement de la facture de la B.C.C. Son seul problème est le suivant: combien va-t-il payer en termes de Deutsch Mark (DM)? Si le dollar est déprécié par rapport au DM, l'acheteur du café du Burundi payera moins en termes de D.M. C'est le cas fin 1987.

Si donc, la monnaie burundaise est dévaluée ou réévaluée, le taux de change du franc burundais ne peut en rien influer sur l'attitude du client allemand de la B.C.C.

D'une manière générale, la dévaluation ou la réévaluation d'une monnaie d'un pays quelconque ne gêne ou ne stimule en rien l'exportation d'un produit si:

- le prix de ce produit est fixé en fonction du cours mondial de ce produit;
- ce prix est exprimé en monnaie étrangère.

Cette règle s'applique même au Royaume Uni et à la Norvège ainsi qu'à l'Arabie Saoudite lorsqu'ils exportent leur pétrole brut.

Tous les pays sous-développés exportateurs de produits bruts sont concernés par cette loi dans la mesure où ils côtent leurs produits bruts en monnaies étrangères, généralement en dollar ou en livre sterling.

Les pays développés, lorsqu'ils exportent leurs produits finis, s'y prennent différemment.

En effet, l'Allemagne, lorsqu'elle vend son Camion Mercedes au Burundi:

- détermine elle-même le prix;
- exprime le prix en Deutch Mark ou dans la monnaie de son choix.

L'importateur burundais du Camion vend les francs burundais contre la quantité requise en DM et règle la facture de son fournisseur allemand. Ici, la relation DM-FBu acquiert de l'importance. Si le DM est apprécié par rapport au FBu comme c'est le cas fin 1987, le Burundi débourse davantage en termes de monnaie nationale. Par contre lorsque l'Allemagne achète le café du Burundi, elle ne tient aucun compte de la relation FBu-DM. L'Allemagne ne demande jamais de francs burundais pour règler la facture du café acheté du Burundi. Le franc burundais n'est pas acheté par l'Allemagne comme le Burundi achète les DM pour règler la facture du camion importé d'Allemagne. Il en est de même lorsque l'Allemagne achète le pétrole brut à l'Angleterre, à la Norvège ou à l'Arabie Saoudite: elle ne tient aucun compte de la position de change des monnaies nationales de ces pays. Que ces monnaies soient dévaluées ou non, cela n'a aucune importance.

Le Burundi, lorqu'il demande les DM pour règler la facture de son fournisseur de camion, contribue au raffermissement du DM sur le marché de change. L'Allemagne par contre, lorsqu'elle demande les dollars USA pour règler la facture du fournisseur burundais du café, contribue au raffermissement non du franc burundais mais du dollar. Les efforts d'exportation du Burundi aboutissent au raffermissement non de sa monnaie mais de la monnaie d'un tiers: les USA.

Lorsque les dollars provenant de la vente du café à l'Allemagne sont arrivés dans les caisses de la Banque Centrale du Burundi, alors on effectue l'opération d'échange des dollars contre les francs burundais. A ce moment on achète le franc burundais en vendant le dollar. La monnaie

burundaise est demandée. Si comme c'est le cas fin 1987, le dollar est deprécié par rapport au franc burundais alors l'exportateur encaisse un volume relativement moindre en termes de francs burundais. Perte sèche pour l'exportateur burundais alors même que la monnaie nationale est dévaluée d'au moins 53% fin 1987 (30% en 1983 et 23% de 1986 à fin 1987).

L'Allemagne réalise un double gain. D'abord lorsque le prix du café baisse comme c'est le cas fin 1987, ensuite grâce à la baisse du taux de change du dollar par rapport au DM.

Le Burundi, quant à lui, réalise une triple perte. D'abord à cause de la baisse du prix du café, ensuite en raison de la baisse du taux de change du dollar par rapport au franc burundais, enfin à cause de l'appréciation du DM qui renchérit les importations du Burundi en provenance de l'Allemange.

Dans quelles conditions le Burundi exporte-t-il ses produits finis?

Lorsque le pays dévalue sa monnaie, comment se transmettent les effets de l'opération sur les produits finis?

La dévaluation renchérit automatiquement les intrants importés, au moment de la commande ou du règlement de la facture du fournisseur et aussi au moment où l'importateur burundais s'acquitte des taxes à l'entrée perçues sur les intrants. La dévaluation a pour but majeur de renchérir l'intrant importé pour décourager le consommateur. Or dans notre cas de figure, l'intrant sera quand même importé en l'absence de son équivalent local. L'entreprise intéressée perd l'avantage compétitif qu'elle aurait tiré de la dévaluation de la monnaie burundaise si le produit avait été fabriqué sur base des intrants, de l'expertise et des équipements locaux.

En réalité, la théorie de la monnaie, en ce qui concerne la dévaluation, postule que le produit exporté soit fabriqué sur base des intrants, de l'expertise et des équipements locaux. Le cas du Burundi n'est pas prévu par les théoriciens de la monnaie. C'est pourquoi il est difficile de le situer par rapport à la théorie classique.

En outre, le Burundi, pays enclavé et dépendant des intrants, de l'expertise et des équipements importés, fabrique ses produits exportables à des conditions défavorables vis-à-vis de ses partenaires et concurrents dans la mesure où ceux-ci sont moins enclavés et moins dépendants que lui des intrants importés.

La dévaluation du franc burundais augmente considérablement le prix CAF Bujumbura de tous les intrants, de l'expertise et des équipements importés.

C'est pourquoi la compétitivité des produits finis exportés est faible. Il faudrait contourner la contrainte de l'enclavement en fabriquant les produits destinés à l'exportation soit avec les intrants locaux, soit avec les intrants achetés dans la sous-région en vue de réduire les coûts du transport des intrants.

En deuxième lieu, le Burundi exprime en monnaie étrangère les prix de ses exportations de produits finis. Il y a risque de perte de change lorsque la monnaie burundaise s'apprécie par rapport à la monnaie de cotation. Si non l'opération elle-même est avantageuse.

Cependant, cette opération prive le Burundi de l'occasion de raffermir sa monnaie sur le marché de change en la faisant demander par ses clients.

Pourtant, le Burundi pourrait coter en monnaie nationale ses exportations de produits finis et de services en vertu des accords de compensation régissant les organisations sous-régionales et régionales dont il est membre (ZEP, CEPGL et CEEAC). Le Burundi n'exploite pas suffisamment cette opportunité parce qu'il a besoin de devises pour acheter les produits en provenance des pays tiers. Ses partenaires, eux aussi, pressés par les mêmes besoins, expriment en monnaie étrangère les prix de leurs exportations destinées au Burundi (sucre de Zambie et du Malawi, ciment de Tanzanie, du Zaïre et de Zambie).

Résultats:

Premier résultat: les systèmes de compensation prévus par les accords CEPGL, ZEP et CEEAC fonctionnent de manière peu satisfaisante. Les accords fonctionneront correctement le jour où les pays membres pourront organiser en commun l'autosuffisance économique, exprimer les prix de leurs exportations en monnaies nationales et ainsi promouvoir celles-ci au rang d'instruments de règlements intercommunautaires.

Deuxième résultat: le franc burundais est faiblement sollicité sur le marché de change officiel pour règler les factures des exportateurs burundais de produits finis.

Troisième résultat: le fait d'exprimer les prix des exportations intercommunautaires en monnaie étrangère est une contribution au raffermissement non des monnaies nationales mais de la monnaie de règlements.

Supposons que le Burundi accepte de coter ses produits finis et ses services en monnaie nationale en se conformant à la lettre et à l'esprit des accords ZEP, CEEAC et CEPGL. Cela ne suffirait pas pour augmenter ses exportations vers ses partenaires du Centre et de l'Est de l'Afrique. Il faudrait encore que le Burundi remplisse au moins ces trois conditions:

Première condition: le Burundi devrait mettre en oeuvre une stratégie de production, d'exportation et d'implantation efficace;

Deuxième condition: le Burundi devrait fabriquer ses produits exportés à des prix de revient au moins similaires à ceux en vigueur chez ses partenaires et concurrents.

Troisième condition: la dévaluation de la monnaie burundaise se présenterait alors comme une condition nécessaire et suffisante pour déclencher le flux de marchandises du Burundi vers ses partenaires et concurrents.

Ces trois conditions doivent être réunies pour que la dévaluation de la monnaie burundaise puisse stimuler les exportations de produits finis et de services du Burundi vers ses partenaires et concurrents.

En effet ne perdons pas de vue que les espaces CEPGL, CEEAC et ZEP sont largement ouverts aux échanges en provenance de tous les pays. Les pays africains qui, péniblement, construisent les espaces économiques, financiers et monétaires doivent envisager et examiner minutieusement l'éventualité de voir les pays tiers -notamment du Nord- les battre sur leur propre terrain, même à domicile.

Le Burundi aura deux avantages majeurs à consolider les organisations sous-regionales et régionales:

Premier avantage: ces organisations ouvrent largement les marchés des pays membres aux produits et services du Burundi de telle manière que le handicap de l'exiguité du marché national s'atténue ou disparaît.

Deuxième avantage: la contrainte de l'enclavement se transformerait en facteur positif dans la mesure où le Burundi acheterait ou vendrait la majeure partie de ses marchandises dans la partie centrale et orientale de l'Afrique.

Si l'on tient compte de ces considérations alors la dévaluation de la monnaie nationale peut stimuler les exportations des produits finis et des services. Mais pour le moment, ces conditions ne sont pas réunies pour que le Burundi puisse obtenir les avantages attendus de la dévaluation.

4.2. Les importations

Distinguons trois groupes de fournisseurs du Burundi:

1er groupe: le Tiers-Monde
2ème groupe: la CEE - Japon
3ème groupe: les USA.

Le premier groupe se caractérise par le fait qu'il exprime en monnaie étrangère les prix de ses exportations destinées au Burundi: généralement en dollar USA.

Le deuxième groupe CEE - Japon se distingue par le fait qu'il exprime le prix du produit exporté en monnaie nationale ou dans la monnaie de son choix. Et celle-ci peut s'apprécier ou se déprécier par rapport au franc burundais, le groupe continue imperturbablement à vendre ses produits au Burundi.

Le troisième groupe des USA vend de moins en moins de marchandises au Burundi mais sa monnaie revêt une importance prépondérante dans les échanges et les règlements extérieurs du Burundi puisque le dollar intervient pour 44.3 à 52.8% dans les importations et 90 à 95% dans les exportations (1981-1985).

Si donc le dollar se déprécie vis-à-vis des monnaies européennes et japonaises, on devrait s'attendre à ce que les USA vendent davantage au Burundi. Ce n'est pas le cas. Et pourquoi? Les structures d'accueil des marchandises et des services des USA au Burundi ont été démantelées par les européens et les japonais. Il ne suffit pas de dévaluer sa monnaie pour vendre davantage.

Les groupes tiers-monde et USA ne parviennent pas à se substituer au groupe CEE-Japon.

Conséquences:

Premièrement: le Burundi ne diminue pas le volume de ses importations pour les remplacer par sa propre production alors que cela est un des objectifs visé par la dévaluation. Il augmente ses importations jusqu'au point de rupture de ses disponibilités en devises. Il ne tient pas compte du prix de la marchandise mais du volume de ses disponibilités en devises, le seul facteur limitant.

Deuxièmement: le Burundi, non seulement ne remplace pas les importations par sa propre production, mais encore il n'arrive pas à changer de fournisseurs au gré des positions de change de leurs monnaies. Ainsi, au moment où le dollar était fort réévalué par rapport aux monnaies CEE-Japon, le Burundi ne pouvait pas s'approvisionner en pétrole en une autre monnaie que le dollar. Fin 1987, les monnaies CEE-Japon sont fort réévaluées, le Burundi achète, comme hier, les produits CEE-Japon, sans tenir compte du prix de la marchandise exprimé en monnaie burundaise.

4.3. La division du travail Nord-Sud

Le schéma qui régit les échanges Nord-Sud se présente comme suit:

- le Sud produit les matières premières consommées par le Nord;
- le Nord fabrique les produits finis consommés par le Sud.

Le Burundi obéit à ce schéma:

- il produit du café, du thé et des peaux qu'il ne consomme pas.

- il importe et consomme une gamme de biens de production, d'équipement et de consommation qu'il n'est pas encore en mesure de produire lui-même.

Pour le moment, il n'existe pas de concurrence entre le Burundi et ses partenaires.

5. Objectifs de la dévaluation

Les autorités monétaires visent un certain nombre d'objectifs lorsqu'elles décident de dévaluer la monnaie. Ces objectifs apparaissent dans plusieurs documents officiels.

"Cette importance mesure (la dévaluation de 30% du 23/11/1983) accompagnée d'autres mesures de redressement dans d'autres secteurs, devait contribuer

à la restauration de l'équilibre extérieur en favorisant l'effort de production pour l'exportation et en réduisant le volume des importations. Elle était également destinée à améliorer la situation budgétaire de l'Etat par un apport de recettes supplémentaires". (source: République du Burundi, Secrétariat National Permanent du Parti UPRONA, 2e Conférence Nationale des Cadres de l'Etat, Monnaie, Crédit et Dette Extérieure, Complément au Document n° 2, p. 10).

Le Rapport Annuel 1983 de la Banque de la République du Burundi reflète la même préoccupation: "Cette importance mesure (la dévaluation de 30%, intervenue le 22/11/1983) devrait contribuer à la restauration de l'équilibre extérieur en favorisant l'effort de production pour l'exportation et en réduisant le volume des importations. Elle est également destinée à améliorer la situation budgétaire de l'Etat par un apport de recettes supplémentaires". (idem, p. 76).

Donc, la dévaluation de la monnaie burundaise vise trois objectifs:

1° Promouvoir la compétitivité des produits burundais sur les marchés internationaux;

2° Stimuler la production de substitution aux importations;

3° Accroître les recettes de l'Etat grâce à la plus-value générée par la dévaluation.

Le Burundi, peut-il atteindre les trois objectifs?

5.1. 1er objectif: compétitivité du produit exporté

La théorie classique de la monnaie à laquelle tout le monde se réfère implicitement ou explicitement nous enseigne que lorsque le Burundi ou un pays quelconque dévalue sa monnaie:

- cette opération rend les exportations moins chères que les importations et par conséquent;

- provoque l'augmentation de la production destinée à l'exportation et à la consommation locale en remplacement des importations.

Que se passe-t-il dans le cas du Burundi?

Ce pays peut-il dévaluer sa monnaie et rendre par ce fait son café arabica plus compétitif sur le marché allemand? Peut-il, par la même occasion, augmenter la quantité exportée?

Retenons deux considérations pour répondre à cette double question.

Première considération: lorsqu'un pays quelconque souhaite conquérir le marché d'un pays-cible, il affronte deux concurrents. Le premier concurrent c'est le pays-cible lui-même dans la mesure où celui-ci produit le même produit. Le pays fournisseur dévalue sa monnaie pour occuper une position plus avantageuse sur le marché du pays-cible. Dans le cas du Burundi exportant son café arabica sur le marché allemand, on sait que l'Allemagne ne récolte aucun kilo de café arabica sur son territoire. Pourquoi alors dévaluer la monnaie pour enfoncer des portes aussi largement ouvertes?

Le deuxième concurrent du Burundi sur le marché allemand du café arabica est constitué par l'ensemble des pays tiers qui produisent du café arabica. Par exemple le Rwanda et le Zaïre. Le Burundi dévaluerait sa monnaie pour occuper une position plus avantageuse que les pays tiers concurrents (le Zaïre et le Rwanda).

La concurrence entre cafés arabica sur le marché allemand n'aura pas lieu parce que l'ordre économique international touchant les produits de base est tel que tous les producteurs de café arabica expriment le prix de ce produit en une et même monnaie: le dollar. Si donc, le Burundi ou le Zaïre ou le Rwanda dévalue ou réévalue sa monnaie, cette opération ne produit aucun effet compétitif parce que le café arabica est coté non en monnaie burundaise ou zaïroise ou rwandaise mais en dollar. De plus, le prix fob Dar-es-Salaam du café arabica du Burundi ou du Rwanda ou du

Zaïre, étant fixé en fonction du cours mondial de ce produit à la Bourse de New-York, ce prix échappe à la volonté de chaque producteur. Qu'il soit favorable ou non, le Burundi, le Zaïre et le Rwanda l'acceptent tel qu'il est. Il n'est du pouvoir de personne de le fixer encore moins de le manipuler.

Donc on ne rend pas l'arabica des Grands Lacs plus compétitif sur le marché allemand en dévaluant les monnaies burundaise, zaïroise ou rwandaise parce que celles-ci ne servent pas de monnaie de règlements internationaux et en plus, nul n'a le pouvoir de fixer le prix fob Dar-es-Salaam de ce produit.

On commettrait la même erreur en recommandant au Zaïre ou à la Zambie de dévaluer sa monnaie en vue de rendre son cuivre plus compétitif sur le marché mondial de ce produit. Il en serait de même si l'on recommandait au Nigéria de dévaluer sa monnaie pour rendre son pétrole plus compétitif sur le marché mondial. Donc dévaluer la monnaie nationale en vue de rendre un produit de base plus compétitif n'a pas beaucoup de sens.

Deuxième considération: lorsqu'on dit que la dévaluation de la monnaie nationale stimule la production destinée à l'exportation, on postule et présuppose que le pays en question exporte des produits immédiatement disponibles et sensibles à l'incitation de prix et que toutes les conditions sont réunies -stratégie d'exportation et d'implantation, prix à l'exportation similaires à ceux en vigueur dans le pays-cible- pour exporter le produit dès que la mesure de dévaluation est prise.

S'il s'agit d'un produit agricole comme le café, celui-ci met cinq ans entre le repicage en pépinière et la première récolte. Ensuite les facteurs climatiques et cycliques ainsi que l'efficacité de l'encadrement du producteur exercent une influence considérable sur le volume du café produit.

Enfin, le café est un produit généralement soumis au système de quota dans le cadre de l'Organisation Internationale du Café (OIC). Dans ces

conditions, comment peut-on influer sur le volume du café produit en dévaluant la monnaie burundaise?

5.2. 2ème objectif: dévaluer pour protéger la production domestique contre les importations

Le Burundi, peut-il dévaluer pour protéger sa production domestique contre les importations?

Renchérir pour disuader?

L'ordre économique international est organisé de manière que le Burundi produise du café qu'il ne consomme pas, importe et consomme des produits qu'il ne fabrique pas. Et ceci en vertu de la fameuse loi de la division internationale du travail.

Lorsque nous faisons le tour des importations du Burundi, nous constatons que ce pays importe des biens et des services qu'il ne peut pas remplacer par des équivalents locaux: le pétrole, les véhicules et leurs pièces de rechange, les produits divers et les services d'expertise.

La dévaluation aurait pour but d'ériger une barrière de protection disuasive contre les importations en les rechérissant artificiellement. Le but est raté parce que le pays est quand même obligé d'importer ces produits et services et de les consommer en l'absence d'équivalents locaux.

En effet les importations n'ont pas diminué, ni en volume ni en valeur.

Tableau n° 12 : Importations de marchandises

| | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|---|---|
| en Million de FBu | 19 280 | 17 074.9 | 22 383.0 | 22 754.3 | 23 194.5 |
| en tonnes | 200 942 | 191 822 | 225 213 | 216 785 | 231 384 |

Source : Rapport annuel 1986 de la Banque de la République du Burundi, p. 30.

Dans le cas d'un pays développé, la dévaluation encourage la production domestique, parce que les intrants, l'expertise et les équipements sont immédiatement disponibles. Ce cas obéit à la loi classique de la monnaie. Transposée au contexte burundais, cette loi se révèle fausse ou peu pertinente.

Comment pouvons-nous apprécier la situation eu égard aux échanges commerciaux entre le Burundi et ses partenaires de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs) qui sont le Rwanda et le Zaïre d'une part et de la zone d'Echanges Préférentiels (ZEP) d'autre part?

La dévaluation de la monnaie burundaise favorise-t-elle les échanges intercommunautaires?

Nous avons abordé cette importante question dans nos Rapports intitules: "Promotion des Echanges Commerciaux entre les Pays Membres de la CEPGL (Burundi, Rwanda et Zaïre) n° ECA/Mulpoc-Gisenyi 001/V/04 Janvier 1982 et Etudes sur les Pratiques Administratives en tant qu'obstacles à la promotion des Echanges Commerciaux entre les pays Membres de la CEPGL (Burundi, Rwanda et Zaïre) n° ECA/Mulpoc-Gisenyi 002/VI/I janvier 1983".

Nous avons constaté que le Burundi produit des biens fort chers par rapport à ses partenaires zaïrois et rwandais. Il s'agit des biens industriels fabriqués à base d'intrants, d'expertise et d'équipement importés des pays développés. Même les biens agricoles fabriqués à base d'intrants locaux ne se montrent pas suffisamment compétitifs en raison sans doute du niveau général des prix en vigueur au Burundi.

Une approche de promotion des échanges commerciaux entre le Burundi et ses partenaires impliquera la réduction progressive de l'input importé au profit de l'input local. C'est dans ce cadre que l'expertise nationale serait systématiquement favorisée et protégée pour concevoir, élaborer, réaliser et contrôler les projets nouveaux aux fins de réduire l'impact de l'input importé et redresser la situation de la balance des services traditionnellement déficitaire. Cela ne suffirait pas. Il faudrait en plus coter le produit exporté vers les partenaires de la ZEP et de la CEPGL en monnaie burundaise comme eux aussi devraient le faire en leur monnaie respective en vertu des accords de compensation liant les pays membres de ces organisations sous-régionales.

Dans ces conditions, la dévaluation de la monnaie burundaise pourrait favoriser la production locale destinée à l'exportation vers les partenaires de la ZEP, de la CEPGL et de la CEEAC.

Alors les monnaies des pays membres pourraient se raffermir parce qu'elles seraient demandées pour servir d'instruments d'échanges intercommunautaires.

Lors de nos investigations, nous avons relevé que la dévaluation de facto du Zaïre-monnaie par rapport aux monnaies burundaise et rwandaise décourageait les échanges officiels au profit des échanges non enregistrés. Mais il y avait échanges quand même.

A l'heure actuelle, la dévaluation du Zaïre-monnaie par rapport au franc burundais provoque une demande accrue des produits zaïrois. Ici, la loi classique s'applique parce que les produits sont cotés en Zaïre-monnaie.

Mais le système de compensation en vigueur au sein de la CEPGL fonctionne de façon peu satisfaisante parce que les burundais et les rwandais perdraient en important les marchandises zaïroises par le marché officiel, le marché parallèle étant plus intéressant.

5.3. Troisième objectif: augmentation des recettes budgétaires de l'Etat

Dans quelle mesure la dévaluation contribue-t-elle à l'accroissement des recettes budgétaires de l'Etat? C'est classique, les recettes budgétaires de l'Etat burundais proviennent de deux sources: les impôts directs et les impôts indirects.

5.3.1. Impôts directs

Les impôts directs sont perçus sur les bénéfices des entreprises et sociétés ainsi que sur les salaires des personnes physiques.

Examinons d'abord les impôts payés par les entreprises et sociétés sur leurs résultats professionnels. Commençons par rappeler que l'effet dévaluation sur les impôts perçus sur les résultats des entreprises et sociétés se produit avec un an de décalage. Ainsi la dévaluation de 30% intervenue le 22 novembre 1983 produira ses effets en 1984, donc sur les impôts de l'exercice fiscal 1985. Les impôts de l'exercice fiscal 1986 sont perçus sur les bénéfices réalisés en 1985.

Les impôts de l'exercice 1984 ont été perçus sur les résultats réalisés en 1983, donc en l'absence de l'effet dévaluation.

Si nous nous référons au tableau n° 13, nous constatons que:

- les impôts perçus sur les bénéfices des entreprises et sociétés étaient plus volumineux en 1984 qu'en 1985 et 1986.

- les impôts encaissés en 1984 étaient plus volumineux qu'en 1982 et 1983 sans effet dévaluation et sans augmentation des impôts.

Comment expliquer cette situation? Par rapport à 1984, l'effet dévaluation sur les impôts 1985 et 1986 est nul. Pourquoi? La dévaluation a eu pour effet d'augmenter le coût des intrants importés et les entreprises n'ont pas pu répercuter la hausse des prix des intrants sur les prix de vente. Les entreprises étaient plus à l'aise en l'absence de la dévaluation. Le Trésor a encaissé davantage en 1984, sans effet dévaluation.

Est-ce le système de perception fiscal qui a été plus efficace en 1984 qu'en 1985 et 1986? Dans cette hypothèse, on devrait améliorer le système de perception fiscal au lieu de recourir à la dévaluation. Dans tous les cas, si le système de perception est défaillant, on risque de dévaluer sans résultats. Pour dévaluer avec succès, il faudrait d'abord s'assurer que cette mesure constitue une condition nécessaire et suffisante pour augmenter le volume des impôts perçus sur les revenus professionnels des entreprises. Si non, on risque de dévaluer pour augmenter les opportunités de fraude fiscale ou de corruption.

Ce plafonnement des impôts perçus sur les activités des entreprises et sociétés pose une autre question de fond: le pays a accéléré l'endettement depuis 1980. Normalement, on devrait s'attendre à l'augmention des opportunités de profit pour les entreprises et les sociétés burundaises et des encaissements du Trésor au titre des impôts perçus sur les bénéfices des entreprises et sociétés. Il n'en est rien. Pourquoi? Dans notre étude sur la stratégie d'endettement du Burundi nous montrons que les retombées fiscales de l'endettement sont faibles parce que les entreprises et sociétés burundaises sont faiblement sollicitées pour utiliser les emprunts. Ce sont les entreprises et sociétés étrangères qui utilisent les prêts consentis au Burundi. Les retombées économiques et fiscales se produisent à l'extérieur et non au Burundi. C'est pourquoi le Trésor et les entreprises nationales en tirent si maigres profits.

Le multiplicateur d'investissement aussi se déclenche à l'extérieur et non au Burundi. Conséquemment, le remboursement des emprunts se révélera difficile dans la mesure où les forces productives nationales auront été

absentes dans la mise en oeuvre des projets et programmes financés par les emprunts.

Le Burundi, si pauvre parmi les pauvres, s'endette pour développer les surdéveloppés. Quel désintéressement! Enfin, l'année 1983 fut une année difficile à plusieurs égards. Nous l'avons relevé dans notre analyse relative au contexte économique et financier prévalant avant la dévaluation. C'est pourtant l'année durant laquelle les entreprises ont réalisé les meilleurs résultats permettant de payer le volume le plus important des impôts professionnels en 1984: 17.27%.

Des capacités fiscales cachées jusqu'à 17.27%? Décidémment l'économie, les finances et les moeurs publiques burundaises restent insondables.

Tableau n° 13 : Impôts directs en MF

| | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|---|---|
| Impôts sur les revenus professionnels des entreprises et sociétés | 1 965.2 | 1 888.1 | 2 214.1 | 2 102.8 | 2 181.1 |
| Progression en % | - | - 4 | + 17.27 | - 5 | + 4 |
| Impôts sur salaires et traitements | 1 569.9 | 1 536.8 | 1 546.5 | 1 771.9 | 2 040.2 |
| Progression en % | - | - 2 | + 0.6 | + 15 | + 15 |

Source : Rapport annuel 1986 de la Banque de la République, p. 41 et nos calculs.

Examinons ensuite les impôts perçus sur les revenus salariaux des personnes physiques. Ces impôts ont augmenté régulièrement de 1983 à

1986. Nous relevons même des taux d'augmentation étonnement élévés: + 15% en 1985 et autant en 1986.

Quelles sont les raisons de ces augmentations? Le gouvernement du Burundi a consenti 10% de relévement des salaires et traitements le premier juillet 1980. Ce fut la dernière augmentation. Elle fut suivie du blocage des salaires et de la réduction des effectifs de la Fonction Publique et de l'Armée. L'indexation des salaires est impensable dans le cas des nationaux et de règle dans le cas des expatriés. Et pourtant les impôts perçus sur les salaires et traitements des personnes physiques ont augmenté. Blocage des salaires, augmentation des impôts.

Logiquement, cette augmentation ne peut être due à la dévaluation pour le simple motif que les salaires étaient bloqués. Est-ce dû à une amélioration du système de perception fiscal? Est-ce dû à l'augmentation de l'assiette imposable consécutivement à l'accélération de l'endettement de l'Etat?

Il vaudrait la peine de répondre à ces questions. Mais ce n'est pas le lieu de nous y engager. Il nous suffit d'écarter la dévaluation comme cause de ces augmentations des impôts perçus sur les salaires et traitements des personnes physiques.

En conclusion la dévaluation n'a pas eu d'effets sur les impôts directs à savoir:

- les impôts sur les bénéfices des entreprises et sociétés;

- les impôts sur les salaires et traitements des personnes physiques.

Mais, les impôts sur les revenus des personnes physiques ont augmenté, indépendamment du fait de la dévaluation parce que l'Etat n'a plus consenti aucune augmentation de salaires depuis le premier juillet 1980.

### 5.3.2. Les impôts indirects

Sur les impôts indirects, la dévaluation, à première vue, produit un effet favorable. Il s'agit de:

- taxe douanière;
- taxe de transaction;
- taxe café;
- taxe administrative.

Tableau n° 14 : Impôts indirects (en millions)

| Nature de l'impôt | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Recettes douanières | 6 968.2 | 6 135.92 | 6 222.49 | 7 648.52 | 8 836.14 |
| Indice (1983: 100) | 113.56 | 100 | 101.4 | 124.65 | 144 |
| 2. Taxe sur transaction | 1 386.54 | 2 073.87 | 2 535.33 | 2 849.51 | 3 234.93 |
| Indice (1983: 100) | 67 | 100 | 122 | 137.40 | 155.99 |
| 3. Recette café | - | - | 2 000 | 3 494 | 4 900 |

Source: République du Burundi, Secrétariat National Permanent du Parti Uprona, Deuxième Conférence Nationale des Cadres de l'Etat, Document n° 2, p. 143 et nos calculs.

i) La taxe douanière

De l'examen du tableau n° 14, ci-dessus, nous tirons les considérations suivantes:

La première: le volume de la taxe douanière en 1982 a été estimée non satisfaisante par les autorités monétaires. C'est une des raisons qui les a poussé à procéder à la dévaluation de la monnaie en 1983.

En 1983 et en 1984, le volume de la taxe douanière n'a pas atteint le niveau de 1982. En 1985, on dépasse le niveau de 1982 de quelques 600 millions de FBu.

Pourtant, selon le tableau n° 12, on avait importé 200 942 tonnes en 1982; 191 822 en 1983; 225 213 en 1984; 216 785 en 1985. Passe encore que le Trésor n'ait pas encaissé autant de recettes en 1983 qu'en 1982 puisque le volume des importations avait baissé de 8 000 tonnes en 1983 par rapport à l'année 1982. Mais que le niveau de recettes de 1982 n'ait pas été atteint en 1984 alors que le pays a importé 25 000 tonnes de plus, il vaudrait la peine d'en connaître les raisons.

Deuxième considération: l'effet de dévaluation de la monnaie sur la taxe douanière est immédiate et non différé. Pourtant, il n'a commencé à se faire sentir qu'en 1985 et encore fort timidement.

Troisième considération: la taxe douanière s'applique sur des marchandises dont les prix CAF ont déjà subi l'effet dévaluation de telle manière que le prix ex-douanes s'en trouve augmenté considérablement. Pourquoi cette taxe n'est-elle pas plus volumineuse?

Quatrième considération: si le volume de la taxe douanière était plus important en 1982 qu'en 1983 et 1984, donc sans dévaluation, pourquoi dévaluer pour encaisser moins? Si l'on compare le volume de la taxe en 1982 et en 1985, la différence est mince.

ii) La taxe de transaction

Cette taxe (tableau n° 14) est perçue sur le chiffre d'affaires des entreprises. Selon les données à notre disposition, il n'est pas aisé de distinguer la part de la taxe de transaction payée sur les produits importés de celle payée sur les produits fabriqués localement.

Cette taxe est réglée par l'entreprise mais payée par le consommateur, exactement comme la taxe douanière. Elle a augmenté régulièrement de 1982 à 1986.

iii) La taxe café

Cette taxe (tableau n° 14) est perçue sur les exportations de café lorsque le prix le permet. Elle fut nulle de 1980 à 1983, importante en 1984, 1985 et 1986 respectivement 2 000; 3 494 et 4 900 millions de FBu (tableau n° 14).

Elle est fonction du prix du café fixé en relation avec le cours mondial de ce produit à la bourse de New-York. Elle est fonction, en deuxième lieu, de la position de change du franc burundais par rapport à la monnaie de cotation: le dollar USA.

C'est aussi, évidemment, la taxe la moins douloureuse pour le consommateur. Elle n'affecte pas son pouvoir d'achat comme les taxes douanières et de transaction.

Sur cette taxe, la dévaluation produit un effet bénéfique.

iiii) La taxe administrative

Cette taxe est généralement insensible à la dévaluation. Nous n'allons pas la prendre en considération dans nos discussions.

6. Evaluation des résultats de la dévaluation

Nous allons examiner l'impact de la dévaluation sur:

- opérations globales du Trésor;
- balance des réglements ou des payements;
- dette publique;
- coût social de la dévaluation.

6.1. Opérations globales du Trésor

Si nous considérons, deux à deux, les années 1982-83 et 1984-85, la différence est quasi nulle si l'on se réfère au solde cumulé des opérations du Trésor.

Tableau n° 15 : Opérations globales du trésor en MF

| 1982 | 1983 | Total | 1984 | 1985 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| -1 766.3 | -2 492.0 | -4 258.3 | -2 274.2 | -1 917.5 | -4 191.7 |

Source : Rapport Annuel 1985 de la B.R.B., p. 58.

En effet, le solde négatif cumulé pour 1982-83 est de 4 258.3 MF contre 4 191.7 MF pour 1984-85, soit une différence de 66 6 MF. Si l'on obtient un solde négatif cumulé de 4 258.3 sans dévaluation, puis de 4 191.7 MF avec dévaluation de 30%, ce dernier résultat est nettement insuffant.

Pourquoi dévaluer de 30% pour obtenir le même résultat?

L'impact de la dévaluation sur les opérations globales du Trésor fut nul. Pourtant la taxe café avait été nulle en 1982 et 1983, et positive en 1984 et 1985, respectivement 2 000 MF et 2 494 MF. Ce qui se gagne facilement se dépense tout aussi facilement.

La gestion et l'efficacité sont en cause. Pas la monnaie ou son taux de change.

6.2. Equilibre de la balance des payements

Nous allons considérer les soldes des principaux composants de la Balance des payements pendant les années 1982-83 et 1984-85:

- payements courants comprennant:

  - biens et services
  - transferts unilatéraux

- Mouvements des capitaux.

Tableau n° 16 : Evolution de la balance des règlements ou des payements (soldes en MF).

EVOLUTION DE LA BALANCE DES REGLEMENTS OU DES PAYEMENTS (SOLDES EN MF)

| | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|
| A. PAIEMENTS COURANTS | -4 729.2 | -1 507.3 | -2 279.4 | - 785.7 |
| I. Biens et services | -7 081.6 | -4 348.0 | -4 698.9 | -4 071.3 |
| 1. Marchandises | -5 940.5 | -3 281.7 | -2 495.5 | - 198.0 |
| 2. Services | -1 141.1 | -1 066.3 | -2 203.4 | -3 873.3 |
| II. Transferts unilatéraux | +2 352.4 | +2 840.7 | +2 419.5 | +3 285.6 |
| 1. Secteur privé | + 666.0 | + 555.3 | + 748.0 | + 936.8 |
| 2. Secteur public | +1 686.4 | +2 285.4 | +2 285.4 | +1 671.5 |
| B. MOUVEMENTS DE CAPITAUX | +1 846.4 | +2 087.6 | +2 308.3 | +2 538.2 |
| I. A court terme | + 656.9 | + 396.0 | + 494.1 | + 773.1 |
| II. A long terme | +1 189.5 | +1 691.6 | +1 814.2 | +1 810.1 |
| 1. Privés | + 125.4 | + 35.4 | + 57.9 | + 7.0 |
| 2. Publics | +1 064.1 | +1 656.2 | +1 756.3 | +1 803.1 |
| TOTAL (A + B) | -2 882.8 | + 580.3 | + 28.9 | +1 797.5 |
| REGULARISATIONS | + 5.6 | - 177.2 | + 6.5 | - 420.4 |
| TOTAL | -2 877.2 | + 403.1 | + 35.4 | +1 377.1 |

Source : Rapport annuel 1986 de la Banque de la République du Burundi, p. 91.

Nous constatons que:

- la balance des payements était négative en 1982 (-2 877.2) et positive respectivement en 1983 (+403.1 MF), 1984 (+35.4 MF) et en 1985 (+1 377.1 MF).

- la balance des biens et des services était négative durant toutes les périodes 1982-83 et 1984-85: -7 081.6 MF en 1982, -4 348.0 en 1983, -4 689.9 en 1984 et - 4 071.3 en 1985.

- les balances des transferts unilatéraux et des capitaux était positive durant les périodes 1982-83 et 1984-85.

Donc net redressement de la balance des payements à partir de 1983 jusqu'en 1985. Pendant ce temps, la balance des biens et des services demeurait négative de 1983 à 1985, mais elle s'améliora de 1983 à 1985. Nous nous trouvons devant une balance des payements positive face à une balance des biens et des services négative. Paradoxe qu'il faut expliquer.

Examinons d'abord pourquoi la balance des biens et des services s'améliore à partir de 1983 tout en restant négative. Les importations globales ont diminué en 1983 par rapport à 1982: respectivement 191 822 et 200 942 tonnes, soit une diminution de 4,5%. Le volume des importations de biens de consommation a réculé de 32.1% en 1983 par rapport à 1982. Pendant ce temps, la valeur des biens de consommation baissait de 33%, celle des biens de production de 6%. (source: rapport annuel 1983 de la BRB, pp. 43-45).

En 1985, le tonnage global des importations baissa de 3,7% par rapport à 1984 et la valeur globale des importations de 8,9% en 1985 par rapport à 1984. (source: rapport annuel 1985, de la BRB, p. 34).

La politique des importations appliquée depuis 1980 est à l'origine de l'amélioration de la balance des biens et des services. Sans parvenir toutefois à rendre celle-ci positive.

Le second facteur qui contribua au redressement de la balance des payements, c'est l'apport massif des transferts unilatéraux et des capitaux. Les premiers sont des dons et les seconds les emprunts.

Cependant, le redressement de la balance des payements constaté et réel n'est pas le résultat d'une redynamisation des structures de production et d'exportation pour contre-balancer les importations. Et si celles-ci ont diminué, cela n'est pas dû au fait qu'elles seraient remplacées par la production locale. La pénurie et la spéculation furent aigues de 1983 à 1985 en raison de la baisse des importations notamment des biens de consommation.

Le pays a reçu beaucoup de capitaux sans pouvoir en tirer profit pour produire et exporter assez en vue de contre-balancer les importations. L'endettement et les importations augmentent face à un système de production qui manifeste peu de dynamisme. Ci-gît le danger pour le Burundi.

La dévaluation, dans ce contexte, aggrave la situation en gonflant le service de la dette extérieure et en renchérissant les importations sans disuader le consommateur. Et l'effet économique de la dévaluation est nul parce que:

- le solde de la balance des biens et des services reste négatif malgré la réduction des importations;

- l'apport massif des capitaux ne stimule pas assez la production et l'exportation mais contribue principalement au redressement de la balance des payements.

6.3. De la dette publique

Au 31 décembre 1985, le Burundi enregistrait un encours de 66 322.5 MF contre 4 254.5 MF en 1976. Selon le tableau n° 17, le service de la dette publique extérieure passa de 892.8 MF en 1983 à 1 665.8 MF en 1984. Du simple au double. Cela, c'est l'effet dévaluation.

Entre 1982 et 1985, la part du service de la dette publique par rapport aux dépenses du budget ordinaire fit un bond de 7.9% à 27.9% et de 8.0% à 31.0% par rapport aux recettes du budget ordinaire.

Par rapport aux recettes d'exportation la part de la dette publique passe de 6.6% à 17.4% entre 1982 et 1985.

La dévaluation gonfle l'encours et le service de la dette exprimés en monnaie nationale. Et lorsque le service de la dette accapare 31.0% des recettes ordinaires, la situation devrait commencer à inquiéter les responsables politiques et monétaires. En effet, si, en quatre ans, le service atteint de telles proportions, cele traduit le fait que les recettes ordinaires du Trésor n'augmentaient pas plus vite que le service de la dette.

Ce qui est grave, dans le cas du Burundi, c'est de constater que le système de production ne répond pas à l'incitation du capital, avec vigueur et dynamisme.

Est-ce que les emprunts sont judicieusement utilisés? L'environnement social, politique et économique est-il valorisant vis-à-vis de l'emprunt? Quel est l'impact de l'emprunt sur la production? Autant de questions qui mériteraient une réponse appropriée. Mais ce n'est pas l'endroit de les aborder.

Tableau n° 17 :

| | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|
| - Service de la dette publique (en MF) | 1 014.7 | 919.9 | 2 534.1 | 2 912.8 | 5 666.3 |
| Dette intérieure | 524.5 | 345.8 | 1 641.3 | 1 247.2 | 3 065.0 |
| Principal | 383.5 | 153.0 | 1 114.0 | 554.7 | 2 280.7 |
| Intérêts | 141.0 | 192.8 | 526.3 | 692.5 | 784.3 |
| Dette extérieure | 490.2 | 574.1 | 892.8 | 1 665.6 | 2 601.3 |
| Principal | 358.1 | 318.6 | 570.1 | 810.8 | 1 402.8 |
| Intérêts | 132.1 | 255.5 | 322.7 | 854.8 | 1 198.5 |
| - Service de la dette publique par rapport aux dépenses du budget ordinaire (en p.c.) | 9.3 | 7.9 | 18.5 | 18.4 | 27.9 |
| Dette intérieure | 4.8 | 3.0 | 12.0 | 7.9 | 15.1 |
| Dette extérieure | 4.5 | 4.9 | 6.5 | 10.5 | 12.8 |
| - Service de la dette publique par rapport aux récettes du budget ordinaire (en p.c.) | 10.7 | 8.0 | 22.7 | 19.3 | 31.0 |
| Dette intérieure | 5.5 | 3.0 | 14.0 | 8.2 | 16.8 |
| Dette extérieure | 5.2 | 5.0 | 8.0 | 11.1 | 14.2 |
| - Service de la dette publique par rapport au PIB (en p.c.) | 1.1 | 1.0 | 2.5 | 2.7 | 4.1 |
| Dette intérieure | 0.6 | 0.4 | 1.6 | 1.2 | 2.1 |
| Dette extérieure | 0.5 | 0.6 | 0.9 | 1.5 | 2.0 |
| - Service de la dette extérieure par rapport aux recettes d'exportations de biens et services (en p.c.) | 6.6 | 6.2 | 8.7 | 13.5 | 17.4 |

Source : Rapport Annuel 1985 de la Banque de la République du Burundi, p. 64.

6.4. Coût social de la dévaluation

Il serait important de considérer le coût social de l'opération de dévaluation en mettant en regard la hausse des prix et le relévement de salaires.

Commençons par considérer l'impact de la dévaluation sur les prix à l'importation. Ceux-ci, comme on pouvait s'y attendre, ont bondi de 31% pour les marchandises et de 6.8% pour les services non facteurs entre 1983 et 1984. L'effet dévaluation se transmet intégralement sur les importations de marchandises et des services.

Tableau n° 18 : Importations à prix courants (variation en pourcentage)

| | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|
| Marchandises | +32.9 | -11.4 | +31.1 | + 1.7 |
| Services non facteurs | +18.5 | +65.4 | + 6.8 | -41.5 |
| Total | +30.1 | + 2.1 | +24.2 | - 8.9 |

Source : Rapport Annuel 1985 de la B.R.B., p. 36.

Examinons ensuite l'impact de la dévaluation sur les prix à la consommation des ménages à Bujumbura.

Entre 1980 et 1985, les prix à la consommation ont augmenté de 56.5% et les salaires de 10% le premier juillet 1980. La hausse du coût de la vie net est de 56.5% moins 10%=46.5%. Voilà le coût social net.

La dévaluation seule a provoqué 14.4% de hausse en 1984, le plus fort pourcentage.

Tableau n° 19 : Prix à la consommation des ménages à Bujumbura et augmentation des salaires en pourcentage.

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prix consom. | +12.5 | +12.0 | + 5.7 | + 8.3 | +14.4 | + 3.6 |
| Augmentation salaire en % | 10 | - | - | - | - | - |

Source : Rapport Annuel 1983 de la BRB, p. 51. Rapport Annuel 1985 de la BRB, p. 42.

La dévaluation empire la situation déjà délicate. Elle n'est pas entièrement responsable de la dégradation des prix et du pouvoir d'achat.

Généralement, les responsables politiques et monétaires ne considèrent pas cet aspect des choses lorsqu'ils décident de dévaluer la monnaie. Pourtant, il serait de la plus haute importance de mettre en balance le coût social et les bienfaits budgétaires de la dévaluation. Pour des raisons économiques et politiques. En effet, à partir de 1986, on constate que la consommation des ménages diminue alors que les approvisionnements étaient abondants. Les saisons café 1986 et 1987 sont passées inaperçues, contrairement aux habitudes. Du point de vue politique, il serait mal indiqué de minimiser l'impact politique et psychologique de la dévaluation. On camoufle celle-ci sous le vacable hypocrite de réajustement monétaire. Cela ne change pas la réalité.

## CONCLUSION GENERALE

La théorie de la monnaie en général et celle de la dévaluation en particulier rendent compte du comportement des économies développées face

à la dévaluation. Effectivement, celle-ci stimule les exportations en les rendant moins chères. Elle décourage les importations en les renchérissant artificiellement.

Mais, lorsque le Burundi dévalue sa monnaie, les exportations de ses produits de base ne deviennent pas plus compétitives parce qu'elles ne sont pas cotées dans la monnaie burundaise mais en monnaies étrangères. De plus, le prix offert pour les produits de base ne dépend en rien de la position de change du franc burundais mais du cours mondial de ces produits.

Les importations du Burundi, quant à elles, sont inélastiques, donc insensibles au phénomène de renchérissement déclenché par la dévaluation. Le consommateur burundais n'a qu'un choix: consommer les biens importés, quelles que soient les conditions. C'est pourquoi les importations augmentent en valeur et en volume entraînant la détérioration constante des balances commerciales et des services.

L'effet économique de la dévaluation n'est pas perceptible dans le cas du Burundi.

La dévaluation vise un second objectif majeur: générer les plus-values budgétaires pour rétablir les équilibres budgétaires menacés ou rompus.

Quand les équilibres sont rompus à cause de la mauvaise gestion, ne dévaluons pas. Soignons plutôt le gestionnaire.

Si celui-ci est devenu résistant, persévérons. C'est la seule issue. Si la dévaluation se déclenche dans un environnement peu propice à l'organisation, à la gestion et au management efficaces des ressources humaines, financières et matérielles, elle ne produit pas d'effets durables. Elle entraîne au contraire, un coût social de plus en plus élevé et, à la longue, insupportable.

Dans ce cas, il est mieux indiqué de porter remède là où se situe le mal. Le taux de change de la monnaie n'y est pour rien.

Nous avons comparé les résultats obtenus en 1982-83 par rapport à 1984-85. Nous avons constaté et conclu que l'opération de dévaluation n'a pas produit d'amélioration de la balance des Opérations Globales du Trésor. L'effet budgétaire ou fiscal fut nul.

La saine dévaluation devrait:

- déclencher l'augmentation de la production destinée à l'exportation et à la consommation locale en remplacement des importations;

- créer ainsi les occasions de profit pour les entreprises locales;

- provoquer un accroissement sensible des impôts directs perçus sur les bénéfices des entreprises et sociétés.

Ce scénario dans le cas du Burundi n'a pas lieu. Le gros des ressources fiscales ou budgétaires de l'Etat continue d'être généré par les impôts indirects. Ceux-ci présentent l'inconvénient de grever lourdement le pouvoir d'achat du consommateur. Celui-ci, pourtant, joue un rôle majeur dans le processus économique: il consomme pour pouvoir augmenter encore davantage la production.

Au Burundi, les responsables politiques et monétaires ignorent l'économie et privilégient l'économat. Les économes auraient-ils pendu les économistes! Et puis, c'est bien facile de remplir les caisses de l'Etat par simple décret. Ce qui s'acquiert aisément se dépense facilement.

Proposons donc un ensemble de mesures ou de solutions à court et long terme susceptibles de redresser la balance des payements et de rétablir les équilibres budgétaires sans dévaluer la monnaie et sans ruiner le pouvoir d'achat du consommateur.

Première solution : Discipline budgétaire

Un Etat -pas plus que le ménage- ne devrait pas vivre au dessus de ses moyens.

Les besoins étant illimités et les moyens limités, l'on devrait tirer le meilleur parti de toute ressource humaine, matérielle et financière. Cette quête d'efficacité serait permanente et sous-jacente à toute décision touchant les hommes et les choses, les recettes et les dépenses.

La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont raison d'exiger la rigueur comme condition sine qua non de leur intervention. Mais on devrait veiller à ce que le coût de l'opération ne retombe pas sur la population, celle-ci n'étant en rien responsable des gaspillages, générateurs des déséquilibres financiers. Dans le cas du Burundi, rien, en dehors de la discipline budgétaire, ne peut restaurer ses équilibres économiques et financiers. Travail sérieux et efficace. Organisation et gestion rigoureuses de l'appareil de l'Etat, de l'économie et des finances publiques.

Deuxième solution : Compter d'abord sur ses propres forces

Le Burundi, comme les autres pays sous-développés, vit sous l'emprise de la loi inique de la division internationale du travail qui lui impose de produire ce qu'il ne consomme pas et de consommer ce qu'il ne produit pas.

Il devrait réviser de fond en comble sa stratégie de développement de façon qu'il puisse s'appuyer progressivement sur les intrants, l'expertise et les équipements locaux en vue de fabriquer des produits de haute valeur ajoutée destinés à l'exportation et à la consommation domestique en remplacement de ses importations. Le pays devrait promouvoir vigoureusement son expertise nationale, clé de l'avenir.

Ainsi, le Burundi pourrait-il consommer ce qu'il produit ou peut produire et produire ce qu'il consomme.

Troisième solution : Réduire l'effet de l'enclavement

Si le Burundi vendait et achetait la quasi totalité de ses marchandises dans la région centrale et orientale de l'Afrique, l'effet de l'enclavement s'atténuerait ou disparaîtrait.

A cet effet, il y aurait lieu que le pays négocie avec ses partenaires des organisations sous-régionales et régionales la mise en oeuvre d'une stratégie commune visant l'autosuffisance économique.

Dans ce cadre, les échanges intercommunautaires pourraient être cotés en monnaie nationale. Alors les accords de compensation liant les pays membres de la Zone d'Echanges Préférentiels (ZEP), de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) retrouveraient leur terrain d'application. Les Etats n'auraient plus l'excuse de coter les échanges intercommunautaires en monnaie étrangère.

Les monnaies des Etats membres cesseraient d'être ballottées au gré des cours des produits de base et de la position de change des principales monnaies du Nord.

Au delà de la stabilité de la monnaie, nous retrouvons la voie du développement authéntique basé sur la mise en valeur des ressources nationales, sous-régionales et régionales.

Quatrième solution : Négocier les prix des produits de base

Le Nord tire sa puissance économique, financière, monétaire, diplomatique et militaire de la double opération qui consiste à acheter à bas prix les produits bruts. C'est de l'esclavage à peine maquillé. Il n'est de l'intérêt de personne de le perpétuer. La paix, la sécurité et le développement du monde sont en danger.

La négociation aurait pour but de fixer les prix rémunérateurs des produits de base. La fameuse loi de l'offre et de la demande est injuste et doit être supplantée par la négociation.

Ne poussons pas la naïveté jusqu'à croire que le Nord se remettra en cause si non sous le pression du Sud uni et solidaire. C'est le Sud, plus que le Nord, qui est responsable de la situation actuelle. Que le Sud

comprenne que le Salut du Sud est au Sud. Celui-ci ne sera sauvé que s'il est uni.

L'Afrique entière devrait mandater son organisation continentale -l'OUA- pour négocier avec le Nord solidement retranché, uni et solidaire. Le Burundi aurait intérêt à donner sa pleine contribution pour consolider l'OUA et ses organisations sous-régionales et régionales afin qu'elles constituent des outils efficaces de négociation et de développement.

Alors les moyens de développement accrus seraient mis à la disposition du Burundi et de l'Afrique.

Les déséquilibres budgétaires s'atténueraient et la croissance économique pourrait démarrer sur une base saine et sûre.

Ces quatre solutions combinées pourraient ouvrir la voie de la stabilité monétaire et du développement continu et harmonieux.

## ANNEXE 6 : ETUDES COMPLEMENTAIRES

Cette réflexion sur l'impact de la dévaluation de la monnaie burundaise sur l'économie et les finances du Burundi suggère, elle-même, un certain nombre d'études qui viendraient compléter celle-ci. Les autorités compétentes pourraient alors agir en connaissance de cause tant au plan national que sous-régional et international.

### 6.1. Sur le plan national

Quand et dans quelles conditions le Burundi pourrait-il dévaluer la monnaie nationale avec profit?

Quel est le coût social de la dévaluation?

Comment expliquer que la dévaluation de 30% intervenue le 23 novembre 1983 n'ait guère produit d'effets significatifs sur les impôts directs? Fraude fiscale?

Comment augmenter les recettes de l'Etat sans dévaluer, sans augmenter les impôts, en améliorant le système de perception?

Comment maîtriser les coûts de fonctionnement de l'appareil de l'Etat pour sauvegarder les équilibres financiers et budgétaires?

Quelle serait l'utilisation optimale des recettes budgétaires afin d'éviter de rompre l'équilibre budgétaire et d'encourager la croissance économique?

Jusqu'où le Burundi pourrait-il faire face au service de la dette publique, sans compromettre la croissance économique?

Quel est l'impact de la dévaluation de la monnaie sur le pouvoir d'achat de la population?

Comment briser l'enclavement du Burundi, une des causes de déséquilibres extérieurs?

Comment exploiter au maximum les intrants, l'expertise et les équipements locaux pour produire les biens et les services destinés à remplacer les importations?

Comment se répercute la dévaluation sur les principaux agrégats? (PNB, Balance Commerciale et des Services, Balance des payements, PIB/?

Quelle stratégie cohérente de développement pourrait mener à une stabilité monétaire au niveau du Burundi?

Comment se répercute la dévaluation sur l'endettement?

6.2. Sur le plan sous-régional et régional

Quelle est l'impact de la dévaluation de la monnaie nationale sur les prix des liens et services destinés ou en provenance des pays membres de la CEPGEL, ZEP et CEEAC?

Comment et à quelles conditions la monnaie burundaise pourrait-elle servir d'instrument de règlement intercommunautaire?

Comment organiser l'autosuffisance économique au niveau ZEP, CEPGL et CEEAC pour servir de sous-bassement à la stabilité des monnaies nationales?

Quelle serait la stratégie de production, d'exportation et d'implantation du Burundi vis-à-vis des ensembles sous-régionaux et régionaux.

6.3. Sur le plan international

Comment faire de l'OUA un instrument de négociation Nord-Sud et de développement?

Comment agir au sein des organisations sous-régionales, régionales et internationales pour faire valoir l'idée que le salut du Sud Est au Sud?

Comment contribuer à amener le Nord à accepter de fixer les prix des matières brutes par la négociation et non par la loi aveugle de l'offre de la demande?

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

**Référence bibliographique des Cahiers du CURDES**

Pour citer cet article / How to citate this article

NICAYENZI Zénon, Impact de la dévaluation de la monnaie burundaise sur l'économie et les finances publiques du Burundi, pp. 31-84, Cahiers du CURDES n° 7, Juin 1989.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr